# Société de l'information: industrie européenne de contenu multimédia, programme pluriannuel INFO 2000

1995/0156(CNS) - 21/02/1996

Le vote du programme INFO2000 (rapport de Mme Pervenche BERES (PSE, F) destiné à stimuler le développement d'une industrie européenne du multimédia, a donné lieu à plus de cinquante d'amendements destinés à préciser ce qu'attendent la commission économique et les commissions pour avis d'un tel programme. L'orientation générale de ces amendements est d'éviter que ce programme INFO2000 ne concerne qu'un nombre limité d'utilisateurs privés et profite davantage aux institutions publiques et aux associations. La commission économique a été très réticente sur les moyens proposés par la Commission pour valoriser les sources d'informations détenues par la secteur public et exclut le principe de leur seule exploitation par le secteur privé. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le rôle du programme INFO2000 en vue de répondre aux spécificités du marché multimédia européen, culturellement et linguistiquement fragmenté.